



## PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

Par **STOLY**, le **23/03/2016** à **10:04**

Bonjour,

Séparée depuis 6 ans et passés devant le JAF en 2014 pour une garde classique, donc un we sur 2, vendredi soir après l'école jusqu'au dimanche 17 h, et bien sûr, la moitié des vacances scolaires. J'ai deux enfants, ma fille de 16 ans et mon fils de 12 ans.

Jusqu'à ce jour, le papa de mes enfants passait prendre mon fils le vendredi soir sur les coups de 17 h, à mon domicile. Ma fille étant en internat rentrait directement du lycée chez son père via un bus scolaire direct (environ 3/4 h parce qu'il s'arrête à tous les village). Maintenant son souhait c'est de faire venir ma fille à mon domicile le vendredi soir, sachant qu'en finissant les cours à 17 h elle n'arrive qu'à 19 h 30 dans un village voisin au mien car il n'y a pas de correspondance qui vient directement à mon domicile. Donc à moi d'aller la récupérer au bus. Et qu'une fois qu'il récupéra ses deux enfants, ils auront encore une demie-heure de route pour rentrer chez lui. Donc au total au lieu de 3/4 h de route, ma fille aura 3 h pour enfin être chez son père.

J'ai aussi des obligations professionnelles qui font que je me suis organisée à travailler (de nuit) les we ou mes enfants sont chez leur père, donc pas disponible à l'heure pour la récupérer au bus. Dans l'immédiat quels sont mes recours, sachant aussi qu'il me demande un horaire pour récupérer mes deux enfants le vendredi soir. ?

Donc la question que je me pose aussi : Que veux dire officiellement le vendredi à la sortie des classes ?

Je vous remercie vivement des réponses que vous pourrez m'apporter.

Bien à vous.

Par **vanessa 69**, le **23/03/2016** à **10:13**

quand on dit a la sortie des classes ça veut dire sortie d'école et pas a votre domicile. C'est a monsieur a se débrouiller a récupérer en temps et en heure ses enfants et a s'organiser ..

Par **STOLY**, le **23/03/2016** à **10:23**

Et concernant l'heure qu'il m'exige de lui envoyer par mail pour vendredi qui arrive que dois je faire ??? Parce que mon fils sera disponible à 17h retour du collège... mais ma fille c'est surtout là le problème comment je peux me couvrir pour pas qu'il m'accuse de non présentation de sa fille. Est ce que j'dois aller faire une main courante afin de me couvrir ?

Par **vanessa 69**, le **23/03/2016** à **20:52**

rien a voir puisque c'est a lui a récupérer ses enfants .. vous lui envoyez un mail disant, que c'est a lui a s'organiser pour aller chercher ses enfants a l'école et pas a vous donc, si il vient récupérer votre fille c'est soit a sa sortie d'école, soit chez vous.. non représentation d'enfant c'est quand ex il y a écrit que vous devez donner votre enfant a 18h à votre domicile et qu'à 20h vous n'ouvrez toujours pas votre porte .. et encore si il va au commissariat, vous pouvez expliquer pourquoi vous n'êtes pas chez vous. Or ici, c'est a la sortie des classes, donc c'est a LUI de bouger son cul " désolée pour le vocabulaire" et a faire en sorte de récupérer ses enfants et de s'organiser sinon a lui de changer sur le jugement sur la méthode de garde style a 20h il vient chez vous prendre ses enfants. Mais il ne peut rien faire contre vous, allez travailler tranquillement .. si il râle au commissariat ou quoi, il n'est pas allé chercher votre fille a l'école comme il doit le faire selon le jugement, donc votre fille est rentré chez vous point. Dites lui simplement a lui de se débrouiller! que vous travaillez... et si il est pas content ben il récupère ses deux enfants le samedi matin.. mais vous torturez pas l'esprit car vos enfants sont SA responsabilité dès lors qu'ils quittent leur école pendant son week end de garde.

Par **STOLY**, le **23/03/2016** à **21:12**

Merci beaucoup à vous, vous m'avez rassurée.

Par **vanessa 69**, le **23/03/2016** à **22:12**

de rien ... 17 ans de divorce je connais bien les droits des parents maintenant lool .. soufflez .. et bon courage pour la suite

Par **STOLY**, le **24/03/2016** à **15:24**

Les nouvelles du front lol sont :

J'ai reçu un recommandé aujourd'hui de lui comme quoi il viendra récupérer les enfants à mon domicile à 20H. Que dois-je faire aller faire une main courante ???

Par **vanessa 69**, le **25/03/2016** à **09:02**

ben si il vous dit qu'il vient chercher vos enfant a domicile a 20h .. vos enfants seront rentrés de l'école et chez vous comme ils le font chaque jours donc c'est bon..